

Les planteurs camerounais ont-ils été réévalués ?

LE mardi 11 janvier 1994 fera-t-il date chez les planteurs de café et de cacao du sud du Cameroun comme il semble devoir l'être pour les acteurs du théâtre postcolonial dont ce serait, paraît-il, le glas ? Ignorant tout du *happening* monétaire de Dakar, ces mêmes planteurs empocheront-ils les bénéfices, sans doute très temporaires, de cet arrangement financier ? La marge financière, dégagée par la dévaluation, peut-elle s'avérer suffisante pour permettre une relance des filières café et cacao quand les marchés sont saturés et la concurrence féroce, en l'absence d'une improbable intervention étatique ?

Dévaluation indispensable et tardive pour des raisons prioritairement financières (refinancer une dette insupportable à des taux avantageux), cette manipulation monétaire permettra-t-elle une « réévaluation » des planteurs de café et de cacao dans un pays, toutes tendances confondues, qui les a si longtemps ignorés ? Et ceci au moment où l'accord du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) du 14 décembre 1993 ouvrait les portes du marché européen aux concurrents malais et indonésiens...

Des réponses à cette question peuvent être ébauchées à partir de 500 enquêtes faites sur le terrain 2 à 3 mois après l'évènement (1). Ébauchées seulement, tant il est vrai qu'il est impossible de mesurer les effets d'une mesure de ce genre qui s'insère dans une série de thérapeutiques de l'ajustement et dans des filières asphyxiées depuis 1990 par le non-paiement de la récolte 1989-1990, la disparition du système de stabilisation et une libéralisation à pas comptés de la commercialisation (2).

Ajustement structurel : suite et fin ?

Le Cameroun a vu sa monnaie dépréciée de 50 % le 11 janvier 1994 à la suite d'une décision politico-administrative française

sous la pression des institutions de Bretton Woods. Elle double le prix en F CFA des produits importés mais abaisse le coût des exportations libellées en F CFA ou en écu. Cette dévaluation ne remet pas en cause, officiellement, l'appartenance à la zone franc si elle maintient des verrous à la convertibilité du Franc cfa selon la nouvelle parité.

La dévaluation actuelle — qui pourrait n'être qu'une parmi d'autres comme le pensent les hommes d'affaires camerounais qui ne rapatrient pas les capitaux expatriés par défiance vis-à-vis du régime et de sa gestion de l'ajustement — signe un échec des tentatives simulées de sortie de crise ne remettant pas en cause la convertibilité du F CFA.

C'est que, depuis les débuts de la décennie 80 (et 1987 au Cameroun), la communauté financière internationale a été appelée au chevet de l'Afrique CFA pour rétablir des finances publiques en chute libre et une balance des paiements très détériorée. Ces politiques d'ajustement se proposaient de rétablir les équilibres économiques et financiers « fondamentaux » tout en créant un contexte favorable au développement économique en s'inspirant des thèses néo-libérales.

En stabilisant la demande, ces politiques ont réduit le pouvoir d'achat des citoyens, en prônant le retrait de l'État, elles ont affaibli les politiques de redistribution du gâteau national rendant caduque l'intégration sans exclusion, ce qui n'a fait qu'amplifier une contestation polymorphe d'élites urbaines non exposées au marché qui se veut ethnique, sociale et éthique tout en excluant la majeure partie des ruraux.

(1) Ces enquêtes, menées dans le cadre d'un contrat d'assistance STABEX-MINPAT-ORSTOM-OCISCA, ont été supervisées par Véronique Alary, allocataire MESR/ORSTOM et Samuel Nnembou, chargé de recherche à l'Institut National de Cartographie avec la collaboration d'Isabelle Grangeret-Owona et de Jean-François Trani, membres du projet OCISCA. Les 500 planteurs enquêtés en mars-avril 1994, choisis par quotas géographiques en fonction de la structuration de la filière et des arriérés pris en charge par le STABEX 90, appartiennent à la plupart des provinces méridionales mis à part le Centre et le Sud, la plus ancienne zone cacaoyère du Cameroun. Cet échantillon peut être considéré comme représentatif de la cacaoyère des provinces de l'Est, du Littoral, de l'Ouest et du Sud-Ouest (38 % des exploitations et 37 % de la production nationale) et de la grande majorité des caféières camerounaises situées dans ces mêmes provinces : 93 % de la production pour 84 % des exploitations. Nous remercions ici la Communauté Européenne et l'ordonnateur national du Fond Européen de nous avoir

donné la possibilité de réaliser ces enquêtes. Les opinions émises ici n'engagent que les auteurs de ce document.

(2) Les fonds STABEX sont intervenus pour régulariser les arriérés dus par la caisse de stabilisation via les structures intermédiaires d'abord, en payant directement les planteurs ensuite.

La cellule STABEX, bureau d'étude sous la tutelle de l'ordonnateur camerounais du FED, étudie actuellement les moyens de mettre en œuvre un système d'information efficace sur les prix à destination des planteurs. Ajoutons que le FED cherche à coordonner les multiples actions en cours pour faire émerger et rendre visibles des associations paysannes ou un système coopératif plus participatif, tout cela pour que les planteurs aient une capacité de négociation face au secteur privé dans les filières où l'on est encore loin du compte... La timidité des réalisations est à mettre en parallèle avec l'accouchement difficile d'un système politique doté de pouvoirs indépendants et contradictoires dans une atmosphère d'exaltation ethniciste.

Ces politiques d'ajustement n'ont été suivies que dans le seul domaine des finances publiques et n'ont en aucune façon amélioré la situation. Elles l'ont plutôt aggravée. L'ajustement monétaire important réalisé, dans l'impréparation la plus totale au Cameroun, apparaît donc comme une porte de sortie, mais pourrait n'être qu'une péripétie sans importance dans le processus de recomposition que vivent les planteurs. Le Nigeria qui pratique une dévaluation permanente depuis un certain nombre d'années, n'a pas recouvré une santé économique probante et vient en conséquence de revenir à une politique du naira fort !

Zone de « coopération monétaire », la Zone CFA (Colonies françaises d'Afrique, à l'origine) ne s'est jamais transformée en espace économique ou commercial commun malgré les pétitions de principe en tous genres. Chasse gardée d'un gendarme français de plus en plus épuisé par la tâche, elle ne pouvait donc devenir ce havre de croissance économique espéré par certains, mais efficacement combattu par les élites au pouvoir et utilisé par un Nigeria pratiquant la dévaluation compétitive. C'est qu'elle favorisait jusqu'à la crise actuelle les rentes de situation, les cultures dites de rente et le maintien des privilèges de petits noyaux de favorisés, côté français et africain : importations bon marché permettant d'« acheter » la paix sociale par la péréquation, coopération internationale facilitant la vie des citadins et des fonctionnaires, chasse gardée d'entreprises françaises frioleuses par rapport à la concurrence, transferts de capitaux encouragés, accès garantis aux marchés européens, etc.

Cette situation aurait pu durer malgré les observations de plus en plus pressantes du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, n'eût été la politique de discipline européenne de la France (politique du franc fort et de maîtrise de l'inflation) contrastant avec des politiques économiques expansionnistes et laxistes en Afrique et l'affaiblissement du « village africain » hexagonal. Le F CFA à la parité non modifiée depuis 1948 s'est avéré surévalué rendant les quelques produits exportés non compétitifs (3). Qui peut dire cependant si le taux de surévaluation du F CFA pays par pays avoisinait les 50 % retenus à Dakar ? Qu'importe puisqu'il s'agit d'une décision fondamentalement politique visant à faire partager un fardeau financier à d'autres et à casser, accessoirement, une économie de rentiers.

L'économie rentière assurant la « reproduction » des appareils d'État par le biais des ponctions de la stabilisation a-t-elle vécu ? On peut encore s'interroger sur ce point même si un certain développement colbertiste transcrit dans les réalités africaines est à remiser au

(3) Rappelons ici la difficulté réelle des scientifiques à mesurer objectivement le taux de change d'une monnaie africaine par rap-

port à celles de ses principaux clients et fournisseurs, le mode de calcul comme ses bases statistiques étant discutables ou peu fiables.

placard pour un temps : déflation des effectifs de la fonction publique, fixation des prix aux producteurs, rétrécissement d'un secteur public important, emploi assuré à tous les diplômés.

Si l'on a cherché par tous les angles d'attaque à mesurer la faible compétitivité des cultures d'exportation africaines (4) concurrencées par la production asiatique et latino-américaine, on s'est vite rendu compte de la difficulté à réaliser un ajustement « en termes réels » (5). La diminution du coût de production passait par un abaissement drastique des prix internes, notamment des coûts salariaux, peu pris en compte cependant dans des plantations usant surtout de la main-d'œuvre familiale. Les faibles progrès de productivité enregistrés dans les plantations arbustives familiales malgré sociétés d'encadrement et variétés améliorées produites par les instituts de recherche ayant mis dans leurs priorités les cultures choyées par le pacte colonial, ont eu raison des arguments des productivistes...

La dévaluation est arrivée dans un processus d'ajustement ayant pesé d'abord sur les planteurs dès que l'ONCPB (Office national de commercialisation des produits de base), l'organe de stabilisation, fut déclaré en cessation de paiement en 1989. Leur furent appliqués les prix du marché immédiatement en rognant sur les profits des intermédiaires et les prélèvements de l'État qui avaient atteint certaines années 60 % du prix de réalisation sur le marché. Il est vrai que la faiblesse des prix indicatifs de 1993 au producteur masque cet « effort » ! Elle s'inscrit dans le cadre d'un désengagement obligé d'un État ayant des dettes externes et des arriérés internes estimées à plus de 2 700 milliards de F CFA et incapable de payer la totalité de ses agents, même après avoir diminué par deux fois leurs salaires. Si l'État ne peut assurer aucun soutien direct ou indirect à la production, il peut être tenté de se reconstituer la santé financière exigée par les bailleurs de fonds sur le dos des planteurs. Cela n'a pas été fait en 1994, mais pourrait l'être si le marché des produits tropicaux repart à la hausse ultérieurement, ce qui annulerait les effets directs de la dépréciation monétaire.

Aucune mesure d'accompagnement n'a été prévue pour les planteurs puisque ce sont les populations urbaines pauvres qui doivent subir de plein fouet le choc, les ruraux ayant la possibilité de déve-

(4) Voir les études macro et micro-économiques de la Caisse française de développement, du CIRAD et du Ministère français de la Coopération sur le cacao, l'huile de palme, le café ou le coton.

(5) Ajuster en termes « réels », c'est tenter d'abaisser les coûts de production afin d'arriver à des prix de revient comparables à ceux de la concurrence libellés en dollars. Ajuster « en termes monétaires », c'est réussir le pari de la dévaluation, c'est-à-dire éviter une flambée des prix annulant le bénéfice

de la dépréciation monétaire. Dans le premier cas, on agit sur le prix de revient de la production locale, de riz par exemple, afin de la rendre aussi bon marché que son équivalent thaïlandais ou américain. Dans le deuxième, on veut éviter que la hausse des prix soit équivalente à la baisse de parité (50 % dans le cas actuel) et on espère que le renchérissement des facteurs de production importés sera compensé, et au-delà, par une plus grosse consommation de produits locaux substituables moins chers.

lopper leur autoconsommation (6). Ces mesures d'accompagnement ne sont que des mesures correctives « humanitaires » cherchant à atténuer ponctuellement les effets défavorables de la dévaluation pour des populations urbaines démunies, celles qui représentent un risque politique, comme l'ont montré le phénomène « villes mortes » au Cameroun. Cautère sur une jambe de bois ? Vraisemblablement.

Libéralisation en trompe-l'œil et absence de soutien de l'appareil productif par effondrement de l'État

Depuis 1989, rien n'est plus comme avant pour les planteurs : modalités de détermination du prix d'achat du café et du cacao, prix et accès aux engrais et produits phyto-sanitaires, paiement de la récolte, interventions de l'État, contrôles de qualité, etc.

Les relations avec les intermédiaires se déclinaient avant sous plusieurs modes : relations clientélistes avec tel ou tel usinier, confiance ou récriminations vis-à-vis des coopératives, approbation ou contestation du rôle de l'État. Avant 1989, les intermédiaires intervenaient dans la distribution d'intrants et la commercialisation des produits d'exportation tout en offrant des avances ou d'autres facilités appréciées par les planteurs. L'État ou les sociétés parapubliques assuraient l'entretien des pistes, distribuaient des plants sélectionnés, finançaient la recherche et donnaient des conseils aux producteurs. Ils déterminaient l'ensemble des règles, des coûts et des profits (le « barème ») présidant à la collecte, l'acheminement, la vente et la taxation des cultures d'exportation et le chef de l'État annonçait un prix garanti permettant aux agents aval de la filière de s'en sortir quel que soit le prix de réalisation jusqu'en 1988. Les banques, en partie nationalisées, fournissaient aux différents acteurs de la commercialisation les avances de fonds nécessaires aux campagnes caféière et cacaoyère, se faisant rembourser quand la récolte était vendue. L'agrément des acheteurs privés ou le monopole d'achat délivré à quelques coopératives émanaient des pouvoirs publics. Et pour tout problème local, le sous-préfet intervenait pour assurer un bon déroulement de la campagne.

La concurrence entre acheteurs, aujourd'hui favorisée, n'était pas partout une réalité. Un tiers seulement des planteurs vendaient à plusieurs acheteurs. Après 1991, la moitié des planteurs disent s'adresser à plusieurs acheteurs. On diversifie ainsi les partenaires pour minimiser le risque de non-paiement et augmenter la probabilité d'obtenir des livraisons d'intrants en temps utile. Et on se fait payer immédiatement la récolte, accordant plus qu'avant sa confiance aux

(6) *Macro-économie Finances*, n° 3, Spécial Zone franc, janvier 1994, pp. 17-18.

« blancs » qui sont dans la filière. Le nombre de planteurs ayant des crédits ou avances auprès des acheteurs a considérablement diminué depuis 1991 puisque seulement 12 % déclaraient en avoir après 1991 contre 59 % avant. Parallèlement, le coxage (pré-vente de la récolte à bas prix à un autre planteur qui espère un gain) qui ne touchait que 18 % des planteurs avant 1991 est remonté à 39 % aujourd'hui.

Les planteurs ne font pas de distinction entre l'ancien prix garanti par l'État et le nouveau prix minimum supposé servir uniquement de garde-fou. Si plus de 80 % des planteurs estiment que le contrôle de qualité était bien fait avant 1991, ils ne sont plus qu'un tiers à le croire aujourd'hui. Malgré tout, près de 60 % de nos enquêtés pensent qu'il est encore nécessaire de dépendre d'un usinier ou d'une coopérative pour la commercialisation.

L'arrêt de la distribution de produits phyto-sanitaires par les coopératives et les usiniers a privé les planteurs d'approvisionnement en intrants, en raison de leur prix et de la difficulté à en trouver. Ces produits, en effet, sont vendus depuis peu sans subventions et ils ont doublé avec la dévaluation. Si 70 % des planteurs utilisent encore des intrants, ils en limitent la quantité en n'y investissant souvent que les sommes qu'ils y consacraient à l'époque du soutien aux facteurs de production, ce qui entraîne *ipso facto* un appauvrissement des sols préjudiciable à terme pour la productivité et le développement de certaines maladies comme les capsides sur les cacaoyères.

N'ayant plus de moyens financiers actuellement pour assurer leurs déplacements sur le terrain et démotivés par les retards de paiement des salaires, les agents d'encadrement ne peuvent maintenir le suivi des exploitations : si 80 % des planteurs interrogés déclarent avoir bénéficié des conseils des moniteurs agricoles avant 1989, c'est près de 75 % d'entre eux qui affirment aujourd'hui ne plus bénéficier de ce suivi. Cet effondrement de l'État se traduit aussi par une absence d'entretien des pistes de collecte et un isolement de certains villages, augmentant le coût de commercialisation.

Si la plupart des planteurs sont satisfaits de la situation de concurrence positive pour les prix et le paiement immédiat de leur récolte, ils n'en déplorent pas moins la disparition de l'État, là où il ne peut être relayé par le privé. Même si le système coopératif suscite de nombreuses critiques, les planteurs affichent un certain intérêt pour lui dès lors qu'il assure en partie les objectifs qui lui ont été attribués. Près de la moitié attendent une amélioration de leur sort avec l'élection des dirigeants parmi eux. La structure coopérative malgré les différends de paiement habituels est appréhendée comme une protection face à un secteur privé accusé de tricher sur la pesée et de sous-payer la production.

Les mesures de libéralisation n'ont pas été véritablement mises en œuvre. Pouvaient-elles l'être avec la connaissance des marchés internationaux qu'ont les planteurs et leur maîtrise de la filière ? La néces-

sité d'une défense minimale des intérêts des planteurs passait-elle par la fixation d'un prix indicatif du café et du cacao qui ressemble fort au prix garanti ? On parle sérieusement de la libération complète des prix pour la campagne 1994-1995. Peut-on imaginer cependant que les planteurs seront à même de négocier le prix de leurs produits en tenant compte des cours internationaux et des marges incompressibles de commercialisation (usinage, emballage, stockage, transport, frais d'exportation et taxes diverses) ? Les planteurs sont à la quête du nouvel équilibre entre des acheteurs libres qui paient immédiatement, des coopératives à gestion transparente et une indexation des prix sur l'évolution du coût de la vie.

Des planteurs au bout du rouleau à la recherche d'une boussole

La crise n'a fait qu'augmenter les charges familiales déjà lourdes des planteurs tout en diminuant leurs ressources, ce qui constitue un véritable drame contraignant chacun à chercher de nouvelles ressources, à vendre plus de produits vivriers, au détriment dans certains cas, de la sécurité alimentaire familiale ou à s'endetter inconsidérément. L'avenir des cultures d'exportation se trouve aussi posé : va-t-on les délaissier pour en faire une exploitation plus moderne plus tard ou les abandonner définitivement ? La remontée des prix au producteur arrive-t-elle trop tard ou à temps pour réévaluer les parcs arbustifs ? Le système d'exploitation familial extensif a-t-il des chances de survie dans la nouvelle donne libérale ?

Si la polygamie touche 36 % des ménages, 48 % sont monogames. Agés en moyenne de 51 ans, peu de planteurs ont été scolarisés. Si 40 % d'entre eux n'ont pas été à l'école, 23,8 % savent lire et écrire et 28,4 % ont été au collège et au-delà. Qui plus est, 44 % sont informés de ce qui les concerne par le truchement de la radio nationale et de ses relais régionaux et locaux, 5 % par la télévision et seulement 0,2 % par les journaux. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner de l'absence d'information qu'ils ont du marché des cultures d'exportation comme de la dévaluation. Alors que la quasi-totalité des planteurs envoient tous leurs enfants à l'école, au moins jusqu'à la fin du cycle primaire, ils n'accèdent que rarement au lycée depuis les débuts de la crise. En 1994, la scolarité touchait 5 enfants par ménage de planteurs.

Les plantations de cacao semblent pourtant avoir survécu à la crise dans de nombreuses exploitations. La production moyenne par exploitation est passée de 14 à 17 sacs entre 1988-1989 et 1992-1993 et, dans le Sud-Ouest, de 25 sacs à 37 sacs. La faiblesse des arriérés concernant la campagne de cacao 1988-1989, un meilleur respect du prix fixé par l'État ont certainement influencé le maintien de cette

activité. De moindres coûts de production et une charge de travail inférieure pour un prix supérieur à celui du café se sont révélés incitatifs là où existaient un milieu de planteurs allochtones dynamiques et des possibilités d'accéder à des terres.

En valeur moyenne absolue, le revenu cumulé du café et du cacao en 1993 atteint 109 557 F CFA pour un revenu agricole de 203 563 F CFA. La dépendance à l'égard des cultures d'exportation reste encore conséquente un peu partout : 44 % pour l'ensemble, mais 36 % pour l'Est, 39 % pour le Littoral, 48 % pour le Sud-Ouest et 53 % pour l'Ouest. Les autres revenus ne sont-ils encore que des revenus de complément ? La crise a entraîné la multiplication des activités agricoles complémentaires, mais les activités non agricoles ne concernent que moins de 23 % des exploitations tout en apportant 18 % du revenu de l'ensemble. Le revenu moyen de ceux qui ont une deuxième activité ou source de revenu s'élevait à 200 054 F CFA, soit un tiers du revenu moyen de ce type de ménage. La recherche et le renforcement des revenus d'autres sources n'a fait que s'accroître avec la crise des cultures d'exportation sans pour autant toucher une majorité de ménages, ce qui indique les limites de ces possibilités de diversification.

Tableau 1
STRUCTURE DES REVENUS MOYENS DES MÉNAGES
EN 1993 PAR PROVINCE EN %

Type de revenu	Total	Centre/Est	Littoral	Ouest	S/Ouest
Activité non agricole	18,3	22,6	30,2	13,1	13,1
Cacao	16,2	14,6	0,5	5,6	29,7
Café	27,8	21,1	38,0	47,3	18,0
Élevage	1,8	0,1	4,4	1,8	2,0
Fruit	8,4	6,4	4,9	3,9	13,8
Maraîcher	2,5	5,1	0,7	1,8	1,5
Vin de palme	2,2	0,2	2,0	5,0	2,3
Vivrier	22,8	29,9	19,3	21,5	19,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

En 1993 cependant, les cultures vivrières, fruitières ou maraîchères rapportent presque autant que le café et le cacao dans les revenus globaux : 35,9 % contre 44,0 %. Il est vrai que le cacao se vendait à 200 F CFA le kg et le café Robusta à 150 F CFA en 1992-1993 et que la production moyenne de café par exploitation avait chuté entre 1989-1990 et 1992-1993 de 38 à 19 sacs alors que celle de cacao augmentait de 14 à 17 sacs. N'oublions pas cependant qu'entre 1989 et 1993, la vente des produits vivriers aurait augmenté pour un tiers des exploitations donnant ainsi aux femmes, contrôlant la commer-

cialisation des vivres, un rôle économique essentiel au sein du ménage. Révolution domestique de la récession qui voit les femmes voler au secours des hommes pour le paiement des frais de scolarité ! Pendant l'année 1989-1990 cependant, plus d'un quart des planteurs ont eu recours à l'emprunt pour suppléer au manque à gagner consécutif au non-paiement de cette campagne.

Alors que le revenu moyen de l'ensemble des ménages enquêtés est de l'ordre de 249 177 F CFA, les dépenses scolaires évaluées à 186 224 F CFA par ménage en moyenne représentent près de 75 % des recettes monétaires. Ceci est considérable et il reste peu de choses pour la couverture des autres besoins sociaux ou pour un quelconque investissement agricole ou non agricole. Les enfants vont tous à l'école primaire, mais la baisse des revenus a imposé une révision sévère des pratiques. Près de 36 % des planteurs seulement assument entièrement les dépenses de scolarité. Et plus d'un tiers des planteurs ont retiré certains enfants de l'école tandis qu'une toute petite minorité repoussent l'âge de la scolarisation des plus jeunes pour tenter un ajustement des dépenses de scolarité à leurs revenus. On n'hésite pas à emprunter ou à solliciter l'aide de la famille pour payer la scolarité des enfants, reportant à plus tard des ajustements que l'on ne peut pas réaliser à court terme. Des pratiques pénalisantes de pré-vente de la récolte à un prix inférieur au cours du marché sont devenues banales pour tenter de faire face. Ceci marque l'attachement des producteurs de cultures d'exportation à une école dont la qualité et les résultats en termes de promotion sociale se sont profondément dégradés.

Tableau 2
COMMENT LES PLANTEURS ONT-ILS FAIT FACE
AUX DÉPENSES DE SCOLARITÉ EN PÉRIODE DE CRISE

	%
Arrêt de la scolarité	36,8
Retrait des enfants médiocres	4,6
Retrait des filles	5,8
Report de l'âge de scolarité	4,2
Réduction des frais	12,6
Rien	36,0

Près de 4 planteurs sur 5 étaient endettés en 1992-1993, les planteurs les plus endettés se trouvant à l'Ouest et dans le Littoral. Ces dettes avaient été contractées principalement auprès des amis ou de la famille, et, pour un tiers des planteurs endettés, auprès d'une tontine. On a emprunté pour éduquer ses enfants d'abord, se soigner et célébrer ses morts ensuite. S'endetter pour rembourser un autre prêt, système dit de la cavalerie touchait 1 planteur sur 8 de l'échan-

tillon, mais 1 sur 4 dans l'Est ! Ce phénomène donne la mesure des difficultés de trésorerie qu'il a fallu affronter.

Des stratégies productives prudentes découlant de l'expérience acquise

La dévaluation oblige à mesurer les réactions des planteurs aux prix relatifs puisqu'elle est fondée sur l'idée de recherche du meilleur coût/avantage par les agents économiques concernés, calculs d'élasticité obligent. Si elles ne peuvent être indifférentes à une rationalité économique standard, ces réactions s'inspirent des tendances agro-économiques éprouvées dans le passé en période d'euphorie ou de crise : minimisation du coût du travail ou diversification propre à réduire les risques de production comme de commercialisation. Elles tiennent compte des goulots d'étranglement propres à chaque région (disponibilités en terre et en main-d'œuvre familiale et extra-familiale) tout en étant interprétées selon les objectifs socioculturels multiples propres à chaque société. Elles intègrent aussi la question des intrants chers et rares en évitant des stratégies d'intensification pénalisantes dans ce domaine tout en choisissant un modèle familial de développement extensif. Ce modèle dont la rentabilité n'est plus à démontrer ne prend toutefois pas en compte le renouvellement de ressources naturelles finies. Qui doit prendre en compte ce type de considération si ce n'est la puissance publique, la loi du marché allant à l'encontre de cet objectif ?

Dans l'ensemble (tableau 3), les producteurs soulèvent la question de la cherté des intrants (premier goulot d'étranglement pour 40 % d'entre eux) et celui du coût élevé de la main-d'œuvre agricole. Dans l'Est enclavé et orphelin d'un projet étatique de développement (7), l'approvisionnement reste problématique. Dans le Littoral, c'est le prix du foncier qui rend difficile pour une majorité de planteurs émigrés une extension des plantations.

Des facteurs locaux comme importés pèsent donc sur les perspectives des filières d'exportation. En doublant les coûts des intrants, la dévaluation ne favorise pas une intensification des vergers : 70 % des planteurs des deux cultures utilisaient, en effet, en 1993, des intrants. Si le prix des intrants double alors que le prix d'achat du café et du cacao reste à son niveau actuel (270 F CFA le kg pour le café et 300 pour le cacao), 51 % des caféiculteurs et 28 % des cacao-culteurs n'en achèteraient plus. A prix identique, ils seraient respectivement 38 % et 49 % à en utiliser plus ! C'est dire si la question

(7) Il s'agit du projet intégré ZAPI-EST (Zones d'Actions Prioritaires Intégrées de l'Est) qui fut, du point de vue des planteurs interrogés, une réussite par le niveau de par-

ticipation des planteurs et la variété des actions menées : prêts scolaires ou fournitures d'intrants, conseils techniques ou gestion de la commercialisation.

Tableau 3
 LES GOULOTS D'ÉTRANGLEMENT PRIORITAIRES
 PAR PROVINCE SELON LE CLASSEMENT DES PLANTEURS

Goulot d'étranglement	Ens.	Est	Litt.	Ouest	S/Ouest
Manque de main-d'œuvre familiale	4	4	6	4	4
Cherté du salariat agricole	2	2	5	2	2
Cherté des intrants	1	3	1	1	1
Difficultés approv. intrants	3	1	3	3	3
Disponibilité en terres	6	5	4	6	5
Cherté du foncier	5	—	2	5	6

du soutien aux intrants, peu coûteux compte-tenu de la consommation, reste au centre d'une politique de relance des filières et de préservation du capital fertilité.

La rémunération de la main-d'œuvre agricole suit le prix d'achat du produit au producteur alors que la rente foncière varie en fonction de la demande et de la rareté relative des terres. On peut donc estimer que la manipulation monétaire ne peut avoir que de faibles répercussions indirectes sur ce deuxième goulot d'étranglement, sauf dans le Moungo, si de nombreux émigrés bamiléké cherchent à agrandir leur caféière.

L'augmentation de la production de café robusta et de cacao reste conditionnée, selon notre échantillon de planteurs, par l'augmentation du prix d'achat (57 %), la diminution du prix des intrants ou leur gratuité (pour 16 et 8 %) et par des crédits plus faciles. La régénération des vergers, cruciale aujourd'hui, ou la création de nouvelles plantations suppose, selon nos mêmes enquêtés, un plus gros effort dans les mêmes variables. Les prix actuels d'achat semblent encore insuffisamment élevés pour enclencher cette spirale vertueuse recherchée par les dévalueurs (tableau 4) : 69 % des caféiculteurs et 46 %

Tableau 4
 RÉACTIONS DES PLANTEURS DE CACAO (ET DE CAFÉ)
 A DIFFÉRENTES HYPOTHÈSES DE PRIX A VENIR

Type de gestion de la plantation	Maintien cacao/café	Chute cacao/café	Augmentation cacao/café
Maintenir comme avant	34/50	30/27	16/20
Ne maintenir qu'une partie	10/15	20/32	3/4
Récolter sans entretenir	2/4	11/14	-/-
Étendre la plantation	33/16	14/7	62/59
Replanter	9/6	5/1	6/8
Étendre et replanter	3/3	1/1	7/6
Arracher	-/1	2/6	1/-
Abandonner	9/5	17/12	5/3

des cacaoculteurs maintiennent leurs habitudes antérieures avec les prix actuels. Et ils ne sont que 45 % et 25 % à vouloir étendre ou replanter dans les deux filières, la replantation « traditionnelle » restant le parent pauvre de cette nouvelle dynamique. Une augmentation plus importante des prix serait de nature à accélérer un développement extensif plus qu'intensif des plantations. Il faudrait sans doute une deuxième « dévaluation compétitive » pour en arriver là.

La rechute des cours, qui n'est pas un scénario improbable, entraînerait maintien de tout ou partie de la plantation, des abandons et n'inciterait pas à entretenir le verger.

Les planteurs échaudés par 5 ans de difficultés ne sont donc pas prêts à jouer leur va-tout sur les cultures d'exportation, même s'ils font preuve d'une étonnante placidité à l'endroit de cultures de moindre rapport qu'antan. Elles restent encore des cultures essentielles encore. Leur attachement à celles-ci, pour de multiples raisons sociales, dans plusieurs régions doit être considéré : ne jouent-elles pas de rôle dans le marquage foncier là où la terre est chère, de patrimoine qu'on peut transmettre, d'investissement-retraite ou de « père de famille » pour ceux qui épargnent pour avoir des revenus différés ? La gestion de l'argent et des solidarités géographiques, inter-générationnelles et sectorielles se sont modifiées subrepticement avec la crise actuelle comme l'ont montré les enquêtes OCISCA (8) des observatoires bafou et yemessoa (1990, 1993). Il faut en tenir compte.

Si l'on ne repousse pas du pied la pirogue qui vous a permis de traverser la rivière, on met de moins en moins tous ses œufs dans le même panier. Ici, le palmarès des sources de revenus des cinq dernières années sert de pense-bête pour les stratégies poursuivies. C'est le café qui a le plus déçu avant le cacao alors que le maraîchage et le commerce vivrier ont connu une augmentation conséquente. Il n'en reste pas moins que les activités extra-agricoles apportent en moyenne à ceux qui les exercent des revenus cinq fois supérieurs à ceux du maraîchage et que le commerce vivrier est, de loin, la source monétaire la plus facile à mettre en œuvre, réalisant ainsi la promotion des femmes.

La dévaluation n'a pas modifié substantiellement le comportement des planteurs. Son impact en termes de pouvoir d'achat est resté, semble-t-il, insuffisant pour redresser une situation très dégradée. Dans la zone cacaoyère, le doublement des prix en F CFA du kilo de cacao s'est produit en fin de campagne. Peu de cacaoculteurs ont pu bénéficier des bienfaits de la dévaluation. A présent, ils doivent faire face avec une trésorerie bien faible au quasi doublement

(8) Observatoires du Changement et de l'Innovation Sociale au Cameroun. Le projet OCISCA réalise des enquêtes répétées et allégées depuis 1990 dans divers lieux critiques du Cameroun, notamment dans les zones de

plantations villageoises de l'Ouest (Bafou) et du Centre (Yemessoa), et à Douala. Il associe diverses disciplines et équipes camerounaises et européennes.

du prix des intrants. Seules, les caféiculteurs ont goûté au nouveau prix et peuvent investir dans la caféière de façon plus confiante. On voit triompher les réflexes sécuritaires habituels et il n'y a pas lieu de jeter la pierre aux planteurs au vu des incertitudes internes de toutes natures, des menaces sur le marché mondial, des faibles volontés exprimées sur le terrain et des moyens insuffisants des dévalueurs pour accompagner la dépréciation monétaire. Si les prix n'avaient pas été relevés cependant, on aurait assisté à une dégradation rapide des filières dont le redressement n'est pas encore assuré, faute de mesures accélérant un trop timide mouvement d'extension ou de régénération des plantations.

*
* *

Une manipulation monétaire se juge à travers la cascade de décisions qu'elle est supposée entraîner mécaniquement et par l'effet des mesures qui doivent l'accompagner pour en assurer la réussite. Elle est appréciée, à la base, par rapport à son articulation avec les éléments précédents de l'ajustement en cours. Pour les planteurs, la dévaluation, si tant est qu'elle ait été comprise, a signifié renchérissement concomittant du prix d'achat du café et du cacao et des intrants utilisés. Arrivant dans un cadre nouveau de libéralisation inachevée et d'effondrement de l'État, elle ne saurait tenir lieu de politique agricole. Aucune intervention volontariste n'ayant suivi ce coup de pouce (on est loin du choc annoncé) aux revenus des planteurs, les filières fonctionnent en conséquence selon les schémas élaborés depuis 5 ans. Cette embellie des prix d'achat apporte du baume au cœur de planteurs endettés et déboussolés. Une hirondelle ne fait pourtant pas le printemps et tout dépendra des prix offerts par les exportateurs lors des campagnes à venir. Elle ne permet cependant pas d'imaginer, à elle seule, une relance de la production ou une politique agressive à l'exportation pour résister à la concurrence. Elle ne résoudra donc pas les problèmes sociaux des planteurs, assistance sociale, désendettement, emploi des jeunes, éducation et santé, qui se posent avec une acuité particulière.

Si les planteurs ont été incités à récolter la totalité de leur récolte, à entretenir leurs vergers, voire à étendre leurs plantations, la véritable relance sera conditionnée par l'amélioration durable des prix comme par une reconquête de la maîtrise des facteurs de production locaux comme importés. L'effondrement du système de commercialisation étatique a entraîné une désorganisation des filières fortement ressentie par les planteurs. La libéralisation des marchés se traduit par un retour à l'économie de traite, faute d'organisations professionnelles de planteurs. Le marché des engrais et des produits phyto-sanitaires est insaisissable. La concurrence n'est pas partout la règle. Les planteurs estiment que le contrôle de qualité, le pesage

ou les négociations sur les prix se font à leur détriment. Ils n'ont que très difficilement la possibilité d'avances de trésorerie à des conditions acceptables dans la situation actuelle et sont contraints d'avoir recours à des usuriers pour faire face à des dépenses scolaires très élevées.

Quelques questions lancinantes se posent toujours avant comme après la dévaluation. L'endettement massif de la plupart des planteurs appelle une solution qui n'existe toujours pas dans le domaine du crédit rural entre la tontine et le système bancaire habituel. Le nouveau crédit agricole camerounais tente une nouvelle formule de prêt s'appuyant sur les tontines et les associations de producteurs. Pour un F CFA placé dans une tontine, il prêterait 3 F CFA et les membres de l'association apporteraient leur garantie collective au bon remboursement de la créance. Trois associations servent de banc d'essai à cette innovation inspirée des expériences asiatiques. On fait aussi comme si les cultures d'exportation constituent encore et pour longtemps les deux mamelles du Cameroun pour la fourniture de devises rares et chères, si l'on excepte le pétrole ou le bois qui sont des ressources pour le court et le moyen terme. Est-ce bien raisonnable ? La dévaluation n'aura que peu d'effet sur les cultures vivrières locales, sauf si elle endigue quelque peu le flot de céréales importées, ce qui n'est pas certain. Pour maintenir cacaoyère et caféière camerounaises, des investissements agricoles sont nécessaires que les planteurs sont dans l'incapacité de faire.

L'absence d'entretien, l'abandon du contrôle de qualité, les difficultés de traitement et le vieillissement du capital arbustif ne sont pas favorables au maintien de la qualité et aux rendements. Le doublement des prix avec la dévaluation suscite un intérêt pour ces plantations. La récente flambée des cours, notamment du café passé de 50 à 125 cents la livre au marché de New York entre avril 1993 et juin 1994, annonce-t-elle le retour de perspectives plus favorables une fois apaisée la fièvre spéculative ? Ce serait la chance de cette manipulation monétaire pour les cultures arbustives d'exportation. Comment les rendre plus productives avec des intrants devenus rares et chers ? Le besoin d'État ne s'est jamais fait sentir aussi fortement, d'un État qui effectue les tâches régaliennes que personne ne peut effectuer à sa place : une recherche agronomique et sociale enfin articulée et mieux ciblée et la mise sur pied d'un système de vulgarisation digne de ce nom.

La dévaluation de janvier 1994 constitue une étape de l'ajustement qui doit être prolongée pour asseoir les virtualités de redressement économique qu'elle laisse espérer dans le secteur rural. Elle ne permet pas l'économie d'une politique de développement rural moins sectorielle. La réévaluation du rôle des planteurs n'était pas inscrite dans la décision de Dakar...

Georges COURADE

Véronique ALARY*

*** ORSTOM-OCISCA.**